

Interpellation : Quelle aide pour l'économie touristique

Le contexte économique de plus en plus difficile et incertain préoccupe les milieux économiques. Dans ce contexte, nous saluons la proposition du Conseil d'Etat d'affecter l'excédent financier prévu pour la péréquation fédérale (RPT) à des investissements pour soutenir l'environnement économique. Les 500 millions dont il s'agit seront les bienvenus pour soutenir le dynamisme économique du canton.

Le tourisme est particulièrement touché par la fragilité économique actuelle. La morosité économique de la zone euro et de l'Angleterre, ajouté à une météo défavorable deux saisons de suite, provoque des difficultés financières dans beaucoup d'entreprises touristiques.

En termes économiques, le tourisme est une branche essentielle de l'économie vaudoise : ce secteur compte pour environ 7% du produit intérieur brut cantonal et près de 9% des emplois (2002, Banque Cantonale Vaudoise, Le marché vaudois du tourisme). Ces pourcentages sont bien plus élevés dans les régions touristiques des Alpes ou de l'arc lémanique.

Il est, aujourd'hui, important de montrer un signe fort pour maintenir les nombreuses places de travail que fournit l'économie touristique. C'est pourquoi nous demandons au Conseil d'Etat :

Quelles mesures il compte prendre à court terme pour aider cette économie, notamment, dans le cadre des mesures qu'il a prises et citées ci-dessus ?

Lausanne, le 30 août 2011

Philippe Grobety

Laurent Werhli

Frédéric Borloz

Frédéric Haenni

Martine Fiora-Guttmann

Souhaite développer